DL 2026-038
31 mars 2026

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260331-DL2026038-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, ESNAULT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : Mme LUCAS à Mme MAILLARD ;

Secrétaire de séance : M. ESNAULT

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

VU les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,

CONSIDÉRANT qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

CONSIDÉRANT qu'outre le Maire, son Président, cette commission est composée de 5 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDÉRANT que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *DÉCIDE de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres à la représentation proportionnelle au plus fort reste :*

Nombre de votants : 29
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 29
Sièges à pourvoir : 5

– *PROCLAME élus les membres titulaires suivants (29 voix) :*

Monsieur Emmanuel SAUDRAIS
Monsieur Eric PINEAU
Monsieur Gaston GUAIS
Madame Thérèse MOREAU
Madame Jennifer MAILLARD

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260331-DL2026038-DE

– *PROCLAME élus les membres suppléants suivants (29 voix) :*

Monsieur Christophe GENDROT
Monsieur Emmanuelle CLOUET
Monsieur Francis LUNEL
Madame Catherine CHAUVIÈRE
Monsieur Denis BLOUIN

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cyprien ESNAULT

Le Maire
Jonathan HOUILLOT